Réunion annuelle 2026 sur

l'État de droit et les droits humains

Garantir le développement : faire progresser l'État de droit, les droits humains et la paix dans un monde fragmenté

2-4 juin 2026 | New York / Hybride

Contexte et défis en évolution

Le paysage mondial en matière d'État de droit, sécurité, droits humains, action locale et consolidation de la paix est soumis à une pression sans précédent, due à la montée des tensions géopolitiques, aux conflits prolongés et au recul de la démocratie. À ces crises s'ajoute un déficit important de soutien financier : en 2025, l'Aide publique au développement (APD) a chuté de 23 %, marquant la plus forte baisse annuelle jamais enregistrée[1]. L'évolution des priorités des bailleurs de fonds et le déclin de la solidarité internationale privent le travail de renforcement de la gouvernance et des institutions de ressources essentielles.

En conséquence, le développement humain est sous pression, avec 1,1 milliard de personnes vivant dans une pauvreté multidimensionnelle[2] et près de 40 % de la population mondiale résidant dans des contextes fragiles ou touchés par des conflits[3]. Les projections de l'OCDE prévoient que jusqu'à 86 % des personnes en situation d'extrême pauvreté pourraient vivre dans des contextes fragiles d'ici 2030[4], tandis que l'État de droit a reculé au niveau mondial pour la septième année consécutive[5]. Dans le même temps, l'insécurité mondiale s'intensifie, comme en témoigne la montée en flèche des dépenses militaires mondiales, qui ont atteint 2 700 milliards de dollars en 2024, créant un déséquilibre radical entre les dépenses militaires et les investissements dans la sécurité humaine[6].

Le développement ne peut pas prendre racine sans la sécurité, et la sécurité ne peut pas être durable sans l'État de droit et la gouvernance.

Pour lutter contre les coûts humains, économiques et sociaux considérables des conflits violents, estimés à 19 trillions de dollars au niveau mondial[7], il est urgent de s'orienter vers la prévention. En effet, les investissements en matière de prévention peuvent rapporter de 26 à 103 dollars pour chaque dollar dépensé, ce qui la rend beaucoup plus rentable si on la compare au cout engendré par le déclenchement d'un conflit[8].

L'accent mis sur la prévention se retrouve dans le Pacte pour l'avenir, l'initiative UN80, les résolutions issues de l'examen de l'architecture de consolidation de la paix[9], ainsi que dans l'appel à l'action du Secrétaire général en faveur des droits humains, qui soulignent tous l'importance de s'attaquer aux causes profondes des conflits et d'investir dans des sociétés pacifiques et inclusives.

Dans ce contexte, le développement ne peut pas prendre racine sans la sécurité, et la sécurité ne peut pas être durable sans l'État de droit et la gouvernance. Les interventions ancrées dans les réalités locales sont essentielles pour traduire les engagements mondiaux en matière d'État de droit et de droits humains en impact tangible au niveau communautaire.

L'État de droit et la sécurité, les droits humains, l'action locale et la consolidation de la paix en tant que moteurs du développement

Le renforcement de l'État de droit et de la sécurité, des droits humains, de l'action locale et de la consolidation de la paix est essentiel à la construction de sociétés sûres, résilientes et inclusives. Des institutions efficaces, responsables et centrées sur les personnes sont essentielles pour prévenir les conflits, réduire la violence et favoriser la confiance. Ces institutions doivent être ancrées au niveau local, où les interactions entre l'État et la société sont les plus immédiates et les plus visibles.

Le Programme mondial État de droit, droits humains et justice pour la paix, la sécurité et le développement du PNUD, qui opère dans plus de 100 pays et territoires, illustre ce lien dans la pratique.

La justice, les droits humains et la redevabilité sont fondamentaux pour briser les cycles de violence. L'impunité pour les crimes graves sape la consolidation de la paix et alimente l'instabilité, tandis que l'accès à la justice reste hors de portée pour beaucoup, et ce en particulier dans les contextes fragiles. Les initiatives de justice menées par les communautés, les tribunaux mobiles et les processus de justice transitionnelle dirigés par les populations locales ont démontré que la redevabilité peut être tangible, opportune et significative pour les populations touchées.

La sécurité et le développement sont étroitement liés ; l'instabilité perturbe la croissance, la gouvernance et la cohésion sociale. Lorsque les communautés se sentent en danger et que les institutions de sécurité manquent de responsabilité, le développement reste fragile et la méfiance du public augmente. Le PNUD donne la priorité au lien entre la sécurité et le développement, en aidant les pays à renforcer leurs institutions, à améliorer leur supervision, à étendre la justice et à promouvoir des communautés sûres grâce à un soutien et partenariat intégrés. L'approche centrée sur les personnes adoptée par le PNUD en matière de justice et de sécurité, est un changement d'échelle qui met l'accent sur les droits, les besoins et les expériences vécues des personnes, visant à rendre les systèmes de justice et de sécurité accessibles, réactifs, inclusifs et redevables par le biais d'un engagement avec des acteurs formels, informels et hybrides, et en accordant une attention particulière au pouvoir, à la politique et à l'exclusion sociale. Cela comprend le renforcement des systèmes de gouvernance locale tels que les institutions municipales, les structures communautaires et les autorités décentralisées, en tant qu'acteurs essentiels de la prévention, de la prestation de services et de l'instauration de la confiance, en particulier dans les contextes fragiles et de crise.

Les droits humains sont à la fois le fondement de la stabilité et un outil essentiel de prévention des conflits. Les données montrent que les pays où les violations des droits humains sont persistantes sont nettement plus exposés aux conflits violents : entre 2000 et 2020, 80 % des guerres civiles se sont produites dans des pays où les violations des droits humains étaient généralisées[10]. La protection des libertés civiques, la garantie de redevabilité en cas d'abus et l'accès à la justice peuvent réduire les griefs qui, autrement, dégénèrent en violence. En intégrant les droits humains dans les interventions de développement et de sécurité, le PNUD contribue à renforcer la résilience, à atténuer les facteurs d'instabilité et à soutenir la gouvernance inclusive en tant que voie vers une paix durable.

L'activité économique, aussi, peut être la cause de conflits, exacerber les hostilités ou au contraire devenir un engin de paix. L'intégration de la sensibilité aux conflits dans le travail du secteur privé permet de transformer les cercles vicieux où la paix et les profits sont perdus en un cercle vertueux qui améliore simultanément la stabilité et les possibilités d'une plus grande prospérité tout au long des chaînes de valeur.

L'action locale est une pierre angulaire des interventions efficaces en matière de gouvernance et d'État de droit, car elle rassemble la gouvernance locale, l'engagement communautaire et le développement local pour fournir des solutions intégrées adaptées à des contextes spécifiques. En se concentrant sur des zones géographiques définies, qu'il s'agisse de municipalités, de villes ou de régions touchées par des conflits, l'action locale permet des réponses coordonnées en matière de justice, de sécurité, de moyens de subsistance et de services de base. Cette approche renforce l'interface entre les institutions et les

communautés, instaure la confiance et s'attaque aux causes profondes de la fragilité et de l'exclusion. Il est essentiel de veiller à ce que les politiques nationales se traduisent par des résultats tangibles, en donnant aux acteurs locaux les moyens d'agir en tant qu'agents de la prévention, de la résilience et d'une paix durable.

L'égalité des sexes est essentielle à la paix, à la justice et au développement durables. Les femmes et les filles sont victimes de manière disproportionnée des coûts des conflits et de l'insécurité, tandis que leur participation significative renforce la prévention des conflits, la responsabilité et la cohésion sociale. Les données montrent que les accords de paix auxquels les femmes participent ont 35 % plus de chances de durer au moins 15 ans[11]. L'intégration d'approches tenant compte de la dimension de genre dans les programmes de justice, de sécurité et de droits humains garantit des interventions inclusives, qui s'attaquent aux inégalités structurelles et renforcent la résilience des communautés.

Repenser les partenariats dans un paysage du développement en plein changement

Relever des défis complexes nécessite des partenariats plus larges et plus inclusifs.

Repenser les partenariats dans un paysage du développement en mutation exige de passer d'une coopération transactionnelle à des alliances transformationnelles, ancrées localement, qui intègrent État de droit, sécurité, justice, droits humains, action locale et consolidation de la paix.

Les défis d'aujourd'hui, les crises prolongées, les inégalités croissantes et la perte de confiance dans les institutions, exigent que nous dépassions les approches cloisonnées et que nous investissions dans des solutions intégrées qui opèrent à travers le lien entre l'humanitaire, le développement et la paix. Cela implique de s'associer non seulement aux gouvernements nationaux, mais également aux autorités locales, aux acteurs communautaires, à la société civile et au secteur privé, en reconnaissant que la résilience et la légitimité se construisent au plus près des populations.

En renforçant les systèmes de justice et de sécurité centrés sur les personnes et en intégrant les droits humains dans toutes les interventions, ces partenariats peuvent contribuer à prévenir les conflits, à réduire la violence et à rétablir la confiance entre les institutions et les communautés.

L'engagement du secteur privé est une dimension essentielle de la promotion de l'État de droit, des droits humains et du développement inclusif. En s'associant avec les entreprises et en soutenant leurs efforts de diligence raisonnable en matière de droits humains, le PNUD soutient les pratiques et les investissements responsables qui renforcent la gouvernance locale et la résilience des communautés. Les collaborations avec le secteur privé, des entreprises technologiques aux entreprises locales, permettent des solutions innovantes, augmentent les ressources et amplifient l'impact des interventions en matière de justice et de sécurité, tout en garantissant la responsabilité et le respect des droits humains.

Dans le même temps, les partenariats doivent évoluer pour mieux permettre l'action et les approches locales, en veillant à ce que les engagements mondiaux se traduisent par des résultats tangibles sur le terrain. Cela inclut le rapprochement du financement et de la prise de décision des acteurs locaux et le soutien de systèmes de gouvernance inclusifs qui reflètent les besoins des diverses communautés, en particulier les femmes et les groupes marginalisés.

Les partenariats repensés doivent également tirer parti de l'innovation, des données, des technologies numériques et du financement mixte pour étendre l'impact des interventions, tout en maintenant un accent clair sur la responsabilité et l'équité. Ce faisant, le PNUD et ses partenaires peuvent contribuer à

mettre en place des systèmes de gouvernance non seulement efficaces, mais aussi inclusifs, adaptatifs et résilients, capables de maintenir la paix et de faire progresser le développement dans un monde de plus en plus complexe.

Perspectives d'avenir : Le Programme mondial État de droit, droits humains et justice pour la paix, la sécurité et le développement, phase V

Pour faire face aux crises complexes d'aujourd'hui, l'équipe État de droit, sécurité et droits humains a fusionné avec d'autres équipes thématiques en septembre 2024 pour former le Pôle Gouvernance, État de droit et Consolidation de la paix (Pôle GRP), dirigé conjointement par le Bureau de crise et le Bureau des politiques et de l'appui aux programmes. Le Programme mondial intègre désormais les portefeuilles consolidation de la paix et d'action locale, aux côtés de État de droit, sécurité, droits humains et responsabilité sociale des entreprises, permettant une approche globale et multidisciplinaire, soutenue par une équipe et des ressources dédiées.

Lancé par le PNUD en 2008, le Programme mondial est devenu le principal mécanisme du système des Nations Unies pour faire progresser la justice, la sécurité et les droits humains avec une approche centrée sur les personnes, en particulier dans les contextes fragiles et touchés par des conflits. La phase IV (2022-2025) a produit des résultats dans plus de 100 pays, notamment : l'élargissement de l'accès à la justice dans 65 contextes ; le renforcement des mécanismes de lutte contre la violence liée aux conflits et la violence sexuelle et basée sur le genre dans 39 contextes ; le soutien aux institutions de droits humains dans 67 contextes ; le renforcement de la transparence et de la redevabilité de la justice et de la sécurité dans 49 contextes ; la fourniture d'un soutien aux entreprises en matière de diligence raisonnable et de droits humains dans 6753 contextes ; la promotion de la justice transitionnelle dans 23 contextes ; l'élaboration de 265 politiques, services et solutions de justice et de sécurité centrés sur les personnes ; la facilitation de 156 processus de dialogue communautaire pour la prévention des conflits ; ainsi que la provision d'aide juridique à plus de deux millions de personnes. Le Programme mondial a également constitué une base de données solide – en adoptant près de 200 nouveaux outils de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) et 230 mécanismes d'apprentissage, en organisant plus de 100 discussions politiques et en contribuant à 260 autres, et en produisant 26 produits de connaissance mondiaux – consolidant ainsi son rôle de plate-forme de confiance pour les politiques publiques, les programmes et l'appui technique.

La phase V (2026-2029) s'appuie sur ces succès, en approfondissant le rôle stratégique du Programme en tant que catalyseur au niveau des systèmes et partenaire de choix, tout en promouvant l'innovation et la programmation adaptative axées sur les plus démunis.

La phase V du Programme mondial du PNUD donnera la priorité à :

- Des approches intégrées reliant la sécurité, la justice, les droits humains, la gouvernance locale, la paix et le développement.
- Une approche de transformation des systèmes, mettant l'accent sur des approches spécifiques au contexte et fondées sur les droits, en particulier dans les environnements fragiles, politiquement sensibles ou en évolution rapide.
- S'attaquer aux facteurs structurels de l'insécurité, de la violence et des inégalités avec un soutien accru à la programmation adaptative, à la prise de décision éclairée par les risques et aux approches participatives menées par les populations locales.
- Des partenariats élargis, y compris avec le secteur privé, et un financement innovant.

Objectifs de la réunion annuelle

La réunion annuelle de 2026 constituera une plate-forme essentielle pour :

- Réfléchir à l'impact, aux leçons apprises et à la clôture de la phase IV du Programme mondial du PNUD pour le renforcement de l'État de droit, des droits humains, de la justice et de la sécurité pour une paix et un développement durable.
- Présenter la phase V du Programme mondial, qui a intégré la prévention des conflits, la consolidation de la paix et l'action locale dans son cadre programmatique.
- Mettre à profit l'intelligence collective pour examiner l'avenir de la programmation en matière de sécurité, de prévention des conflits, de gouvernance locale et de justice dans le discours sur la sécurisation du développement.
- Anticiper les évolutions futures du domaine de l'État de droit, de la gouvernance locale, de la consolidation de la paix et des droits humains, et concevoir des stratégies, des approches et des modalités de partenariat qui peuvent le mieux atténuer les risques et maximiser l'impact.
- Discuter du rôle de nouvelles parties prenantes non-traditionnelles, y compris en provenance du secteur privé, et explorer les meilleures façons d'engager de nouveaux partenaires.
- Construire et renforcer les liens entre l'équipe du Programme mondial et ses partenaires, ses champions et ses amis.

Format et participation

La réunion annuelle de 2026 se déroulera sur trois jours, du 2 au 4 juin 2026, en format hybride. La participation en personne se tiendra à New York, avec la possibilité d'une participation à distance. Une interprétation en arabe, français et espagnol sera assurée. Le PNUD s'engage à offrir un espace pour des conversations franches, en veillant à ce que le dialogue reste axé sur les solutions. L'objectif est de définir collectivement ce qui est réalisable et d'identifier les meilleures voies pour atteindre nos objectifs communs. Parallèlement à ces discussions, des sessions publiques spécifiques présenteront les meilleures pratiques, des études de cas et des approches innovantes pour relever les défis mondiaux d'aujourd'hui.El PNUD se compromete a ofrecer un espacio para conversaciones francas, asegurando que el diálogo se mantenga orientado a soluciones. El objetivo es definir colectivamente qué es posible y determinar las mejores vías para alcanzar nuestros objetivos compartidos. Junto con estos intercambios, algunas sesiones públicas seleccionadas mostrarán buenas prácticas, estudios de caso y enfoques innovadores para enfrentar los desafíos globales actuales.

Agenda préliminaire

JOUR 1

Mardi | 2 juin 2026

08:00-09:00	Petit-déjeuner et inscription
09:00-10:30	Séance d'ouverture de haut niveau *Ouverture par l'Administrateur du PNUD Alexander De Croo*
10:30-11:00	Pause café
11:00-12:30	SÉANCE PLÉNIÈRE 1 Relier les communautés à la sécurité nationale : une solution centrée sur les personnes vers le développement durable
12:30-13:30	Déjeuner pour les participants en personne
13:30-15:00	Debates tentativos centrados en países (por confirmar)
17:00-19:30	Réception et networking en personne (lieu à confirmer)

JOUR 2

Mercredi | 3 juin 2026

08:00- 08:30	Petit-déjeuner et inscription
08:30-10:00	SÉANCE PLÉNIÈRE 2 Les droits humains pour une meilleure sécurité : engagement informé par les risques, responsabilité et prévention
10:00-10:30	Pause café
10:30-12:00	SÉANCE PLÉNIÈRE 3 Le Business n'est jamais neutre : les dilemmes du secteur privé dans les contextes de conflit et de fragilité
12:00-13:00	Déjeuner pour les participants en personne
13:00-14:30	SÉANCE PLÉNIÈRE 4 Prévention des conflits, consolidation de la paix et genre

JOUR 3

Jeudi | 4 juin 2026

9:00-10:00	*Session à huis clos – Sur invitation uniquement* Réunion du groupe consultatif des partenaires sur l'État de droit, la sécurité et les droits humains
10:15-11:45	*Session à huis clos – Sur invitation uniquement* Réunion du groupe consultatif des partenaires sur l'État de droit, la sécurité et les droits humains
11:45-12:45	Déjeuner pour le groupe consultatif des partenaires

RÉFÉRENCES

1 OECD, A historic decline in foreign aid: Preliminary 2025 ODA data

2 UNDP, Global Multidimensional Poverty Index 2024

3 UNDP, Human Development Report Data Center

4 OECD, States of Fragility

5 World Justice Project, Rule of Law Index 2024

6 SIPRI, Trends in World Military Expenditure 2024

7 Institute for Economics & Peace, Global Peace Index 2024

8 International Monetary Fund 2025

9 General Assembly Resolution 80/11, 26 November 2025 and Security Council Resolution 2805, 26 November 2025. 2025 Review of the UN Peacebuilding Architecture | PEACEBUILDING

10 CIVICUS Monitor / UCDP, State of Human Rights and Conflict 2022; UNDP, Human Development Report 2023, Box 6.3

11 UN Women, Women's Participation in Peace Processes and Lasting Peace 2020; UNDP, Gender and Human Development Report 2023